

## **Pour une orientation post-bac choisie et non subie, l'AFGES demande instamment la prise d'engagements forts pour démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur**

A l'aube des résultats du baccalauréat national, c'est avec effroi que l'AFGES - les étudiant-e-s d'Alsace, accueille les premiers chiffres d'étudiant-e-s tiré-e-s au sort pour suivre un parcours de formation universitaire.

A l'Université de Strasbourg, onze formations sont concernées par ce que l'on appelle des "capacités d'accueil", correspondant à un nombre de places maximum dans une filière. En accord avec la circulaire du 24 avril dernier, si le nombre de bacheliers ayant opté pour la filière contingentée excède ce seuil, l'université peut alors recourir à un tirage au sort pour départager les "candidats" à la formation.

L'AFGES souhaite rappeler qu'aucune forme de sélection à l'entrée de l'université, lieu d'émancipation personnelle et intellectuelle, d'apprentissage de savoirs, savoir-être et savoir-faire, ne saurait être envisagée, et d'autant moins lorsque cette méthode sélective résulte du fruit du hasard.

Grâce à ses élu-e-s présent-e-s dans les conseils centraux de l'Unistra, la fédération alsacienne a fait adopter une motion par l'ensemble des acteurs universitaires visant à réitérer leurs vœux communs en faveur de la fin de la circulaire sur le tirage au sort. Ils s'engagent ainsi à déployer tous les moyens nécessaires pour l'accueil de l'ensemble des bacheliers souhaitant s'inscrire dans une formation universitaire.

Le travail des membres de la communauté de l'Université de Strasbourg est à saluer : il a permis notamment de ne pas recourir au tirage au sort pour la filière Psychologie, et l'AFGES s'en félicite.

Néanmoins, trop de futur-e-s étudiant-e-s resteront à la rentrée 2017 sur le carreau, loin de la formation qu'ils avaient choisie, comme c'est le cas dans une autre filière sous tension : la filière STAPS. A l'issue de la première phase d'admission APB, c'était près de 300 lycéen-ne-s ayant choisi en vœu 1 cette formation universitaire qui s'en voyaient privés d'accès, et ce constat peut malheureusement être déployé à l'ensemble du territoire français.

C'est pourquoi, à travers sa structure nationale qu'est la FAGE, l'AFGES demande à ce que le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation entreprenne deux réformes clés :

- L'abrogation de la circulaire sur le tirage au sort, une sélection abjecte et injuste par le hasard
- L'investissement massif à hauteur d'un milliard d'euros par an, comme le préconise la StraNES, afin de doter les universités de moyens adaptés pour l'accueil de tou-te-s les bachelier-e-s

Seules ces deux mesures pourraient permettre d'initier la dynamique nécessaire en faveur de la jeunesse. En l'absence de ces garanties, l'AFGES se mobilisera massivement aux côtés de la FAGE dès septembre 2017, pour que chacun puisse suivre la filière universitaire de son choix.

## Contacts :

### Guillaume JOST

Chargé de Mission Relations Publiques  
guillaume.jost@afges.org  
07.71.29.01.91

### Bastien BARBERIO

Président  
president@afges.org  
06.72.92.68.97



[www.afges.org](http://www.afges.org)  
[www.changetoncampus.org](http://www.changetoncampus.org)



[hotline@afges.org](mailto:hotline@afges.org)



AFGES



@AFGES